

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

- SEANCE DU JEUDI 18 JANVIER 2024 -

Préambule :

Approbation des procès-verbaux des séances

- du 19 octobre 2023

- du 22 novembre 2023

- 1 NONVILLE – BRIDGE ÉNERGIE** **09h35**
- Projet d'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture de travaux miniers sur la concession d'hydrocarbures de «Nonville »
- Rapporteur : M. Jérôme GAY – Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (Service Énergie Bâtiment)
- 2 LIZY-SUR-OURCQ – MAY AGROENERGIE** **10h00**
- Projet d'arrêté préfectoral portant enregistrement de la demande de la société MAY AGROENERGIE aux fins d'être autorisée à augmenter la capacité de traitement de l'installation de méthanisation qu'elle exploite sur la commune de May-en-Multien, à diversifier les intrants, à créer trois lagunes déportées d'entreposage des digestats produits par cette installation sur le territoire des communes de May-en-Multien, Lizy-sur-Ourcq et Congis-sur-Therouanne et à épandre ces digestats sur des terres agricoles situés dans le département de Seine-et-Marne
- Rapporteur : Mme Rime EL KHATIB– Unité départementale de Seine-et-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
- 3 PONTAULT COMBAULT / ROISSY EN BRIE – SYNDICAT MIXTE pour l'AMÉNAGEMENT du MORBRAS (SMAM)** **10h30**
- Projet d'arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires pour le classement au titre de l'article R. 214-112 du Code de l'environnement du barrage du bassin de l'Étang du Coq situé sur les communes de Pontault-Combault et Roissy-en-Brie
- Rapporteur : Mme Carine LECAREUX – Direction départementale des territoires de Seine et Marne (SEPR- PPE)